



Compte-rendu du CTPD du 19/04/2010

Après lecture du droit de réponse intersyndicale à l'interview de Claude Reisman parue dans la voix du nord et de la déclaration liminaire ci-dessous, nous avons abordé l'ordre du jour.

DROIT DE REPONSE:

L'intersyndicale CGT, UNION SNUI SUD TRESOR, FO DGFIP, CFDT et l'UNSA, demande un droit de réponse aux propos de la Directrice de la DRFIP du Nord parus dans la Voix du Nord du 29 mars 2010.

L'intersyndicale tient à rappeler que le département du Nord est déjà sous administré dans un contexte social difficile, comme cela a été reconnu en comité paritaire d'après une étude sociologique.

Les suppressions d'emplois évoquées dans l'article, soit 80 dans le Nord, c'est autant de chômeurs supplémentaires, c'est moins de services publics de proximité, des délais d'attente aux guichets (Roubaix 1 à 2 heures).

Contrairement aux propos tenus par la Directrice, 95% des agents des Finances n'ont rien vu des augmentations systématiques de salaires annoncées.

Par contre, « l'emploi économisé » est plus sûrement ristourné financièrement aux plus riches citoyens du Nord par l'intermédiaire du bouclier fiscal.

De ce fait, rendre une fois de plus responsables les fonctionnaires du déficit budgétaire est intolérable!

Madame la Présidente,

Lors de la journée d'action du 23 mars dernier, 39,6 % des agents de l'ex-filière fiscale et 30 % des agents de l'ex-filière comptabilité publique à la DRFIP Nord étaient en grève pour exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- la défense et le renforcement des missions
- l'amélioration des conditions de travail
- la revalorisation des salaires
- l'amélioration du déroulement de carrière
- le maintien du code des pensions, le droit de partir à la retraite à 60 ans au taux de 75 % sur la base des 6 derniers mois d'activité avec intégration des primes dans le calcul des pensions et l'abandon du système de la décote

L'accumulation des suppressions d'emplois à la DRFIP Nord cause des dégâts considérables mettant en péril les missions publiques, dégradant les conditions de vie au travail et bloquant les mutations.

La 1ère rencontre avec le nouveau ministre ne fait que conforter les inquiétudes et le mécontentement des personnels.

La CGT participe à ce CTPD sans illusion. Il a fallu attendre la visite du directeur général pour obtenir un report des mises en place des SIP.

Ces décisions relèvent du niveau local, sinon, à quoi bon tenir des comités locaux.

De plus la CGT doute de la nécessité de tenir des séances d'informations préparatoires au CTP si c'est pour ensuite tenir des CTPD d'informations sans vote.

La CGT voudrait connaître les points de l'ordre du jour qui seront abordés aujourd'hui; en effet ce CTPD était initialement prévu sur une journée or nous sommes convoqués à 14 heures sur le même ordre du jour.

La CGT demande à ce qu'un horaire maximum soit déterminé en début de séance et que les points non traités soient remis à l'ordre du jour d'un CTPD ultérieur.

Adoption du PV du CTPD du 25/11/2009 :

Approbation à l'unanimité.

Adoption des PV des CTPD des 16 et 21/12/2009 :

abstention de la CGT

Adoption du règlement intérieur du CTPD

La CGT vote contre

Transformation d'un emploi C d'AST gardien concierge en emploi C AST sur le site de Denain

La CGT s'abstient

POINT D INFORMATION SUR LES SIP

Lille Cité: concernant l'accueil, des travaux auront lieu en juin, la signalétique sera revue, des box avec claustra seront installés, il y aura alignement des box (uniquement pour les box ouverts) et harmonisation du mobilier.

Les demandes de réduire l'espace caisse et d'agrandir l'espace box n'ont pas été retenues; le passage de la caissière derrière les box est normal, cependant, le lieu de convivialité et de retrait ne doit pas être avec le coffre.

Le lieu de convivialité sera déplacé sur deux bureaux au fond près de la sortie de secours; ces bureaux sont utilisés aujourd'hui comme débarras, ils seront aménagés en espace de convivialité.

Concernant les Restes A Recouvrer, une note départementale est sortie pour adopter un mode opératoire, afin de limiter les RAR à la date du 1er juillet; une réflexion nationale est en cours sur les SIP sur deux sites, la note de la Direction Générale préconise la mise en place d'un protocole. L'option retenue pour Lille est de garder les RAR à la Cité, l'essentiel étant traité par Grand Lille Est.

Un audit aura lieu sur le traitement des RAR à Roubaix et Tourcoing.

Les renforts actuellement présents à la Trésorerie Grand Lille ne seront pas pérennisés dans les SIP; ils ont été mis en place pour apurer les RAR avant la mise en place des SIP.

Dans le bureau de la compta de Grand Lille Est, trois poste supplémentaires sont prévues pour les renforts du SIP.

20.000 comptes non soldés en RAR en pointe à Grand Lille, au 30 juin il en reste 12.000, 40% étant des RAR inférieurs à 200€, le passage en Admission Non Valeur sera accéléré, puisque de toute façon, ils passent au final en ANV.

La DG souhaite encadrer le gracieux, la démarche de l'administration a toujours été sélective.

Dans le protocole, il sera prévu que la cellule accueil fasse des travaux de gestion, quand il y a moins de charge.

La CGT demande pourquoi les chiffres de réceptions fournis au Comité ne concernent que la campagne IR 2007.

L'administration répond qu'il n'y a pas de gestionnaire de fil d'attente partout, ces données ne sont donc pas dans les documents. L'entraide sera organisée dans le protocole; concernant l'encadrement, un IDEP adjoint n'est prévu que quand il y a un Inspection Contrôle Expertise à encadrer.

Les cadres A suivront un séminaire national puis une formation au pilotage et au management, s'il y a changement de métier, l'adaptation au métier se fera au cas par cas.

La CGT souligne que l'équipe de renfort pour la caisse ne peut pas être mise en place du jour au lendemain.

L'administration répond qu'un suppléant sur site est prévu.

ROUBAIX

Il y aura désamiantage au rez de chaussée, puis travaux qui doivent se terminer pour la campagne pour la caisse. Le calibrage de l'accueil, c'est onze personnes sans avoir à prélever des agents dans les secteurs.

L'administration a demandé au niveau national que ces résidences soient pourvues mais il y a eu refus.

La CAF interrogée n'a pas le sentiment d'envoyer des usagers vers nous, c'est eux qui viennent.

La CGT constate une spécialisation des SIP en front office/ back office.. les agents à l'accueil souffrent; les collègues de Roubaix sont venus en CTP exprimer cette souffrance, le redécoupage des SIP ne règlera pas le problème d'accueil et de service public. La question de l'accueil va conditionner le choix des collègues.

Pour l'administration, le principe de la fusion, c'est le renforcement du métier d'accueil, et le métier recouvrement et assiette en back office.

CAMPAGNE IR

Au 13 juillet il faut avoir saisi 92% des déclarations, l'administration sera très vigilante sur le site de Cambrai, car les travaux au rez-de-chaussée ne seront pas terminés.

Il y aura un appuis mesuré des ICE et des Fiscalités Immobilière; des auxiliaires sont prévus centre par centre en fonction du nombre d'articles, comme l'année dernière.

Les auxiliaires sont dédiés aux travaux matériels, comme l'ouverture du courrier; chaque responsable de centre a donné un numéro de téléphone aux trésoreries de proximités pour les questions difficiles.

Concernant les RIB, ils ne doivent pas être saisis quand la déclaration est complète conforme, on peut les saisir après la campagne ou même pas du tout!!!

QUESTIONS DIVERSES

La CGT demande si les certificats de présence ont été fournis aux collègues de Cambrai qui en ont fait la demande.

L'administration répond que non.

La CGT prend note.

Vos représentants CGT :

Mathias WATTELLE
Denis MONIER
Jean Rémy VANDEVOORDE
Christine BASSEUX
Philippe DEFOSSEZ

Gérard MAYOR
Michaël WICKE
Jean-Marie MASSE
Nicolas MARCEDDU
Laury DELEMME